

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 04/09/2024 - 14792 - 2022 B 03978 - 844 393 934 - A-CONSULT

A-CONSULT

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 20.000 Euros
Siège social : 2 rue Robert Schuman – 44400 REZE
844 393 934 RCS NANTES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 JUIN 2024

Ordre du jour :

- Rapport du Gérant et rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ;
- Mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Affectation des résultats ;
- Dissolution anticipée ou non de la société ;
- Quitus au Gérant.

.../...

TROISIEME DECISION – AFFECTATION DES RESULTATS

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice de 604.802 € de la manière suivante :

- Imputation sur les poste « autres réserves » à concurrence de : 86.773 €
- Affectation du solde en « report à nouveau » débiteur, soit la somme de : 518.029 €

L'associée unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié du capital social

L'associée unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les capitaux propres négatifs de 496.029 € pour un capital de 20.000 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce de ne pas dissoudre la Société.

L'associée unique prend acte que :

- sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi ;
- la situation devra être régularisée à l'issue d'un délai expirant à la clôture de l'exercice 2026.

.../...

Extrait certifié conforme
M. Ostergaard Søren
Gérant

